



# CD NCK



Comité Départemental du Nord Canoë Kayak - Maison Départementale du Sports Nord  
Parc des prés - 26 rue Denis Papin Bâtiment N° 19 - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 06.81.20.47.17 - E-mail fredrichard@wanadoo.fr

## Commission Patrimoine Nautique

**Nettoyons les ch'tites rivières en  
Nord !  
31 mars - 06 avril 2008**

## **Constat**

Il y a une dizaine d'année de nombreux clubs du Département participaient à l'action nationale "Nettoyage de Printemps".

Depuis que cette action n'existe plus, certains clubs poursuivent des actions de nettoyage de rivières, que ce soit au printemps ou dans le cadre d'opérations comme "Nettoyons la nature".

Mais beaucoup d'actions se font de façon isolée, et sans aucun écho à l'échelle du Département.

## **Projet**

La Commission Patrimoine Nautique du Comité Départemental Nord de Canoë Kayak souhaite donc mettre en place une action d'envergure à l'échelle du Département en 2008.

Il est évident que des opérations de nettoyage de rivières sont encore malheureusement indispensables, et que les Clubs ont l'habitude de participer à ces actions citoyennes.

Il s'agirait alors de concentrer les efforts individuels des Clubs sur une même semaine, afin que ceux-ci trouvent une résonance médiatique, valorisant de ce fait ce travail.

L'action pourrait s'intituler " Nettoyons les ch'tites rivières en Nord !" et devrait avoir lieu la semaine du 31 mars au 6 avril 2008.

## **Rôle du Comité Départemental**

- Faire connaître l'action et la valoriser : nom, logo, produits dérivés...
- Médiatiser l'action : mise en place d'un plan média, prise de contact avec les médias, mise en place d'un échéancier de communication
- Centraliser les données établies par les Clubs concernant la quantité de déchets, l'état des rivières...
- Trouver des financements pour aider les Clubs et valoriser leur travail
- Fournir au Club le matériel nécessaire au nettoyage
- Faciliter les contacts entre les communes, les VNF... et les Clubs

## **Rôle des Clubs**

- Choisir une (ou plusieurs) date dans la semaine pour mener l'action
- Nettoyer une portion de rivière : berges et surface
- Recenser la quantité de déchets et la provenance de ces pollutions
- Participer à la médiatisation de son action (en amont et en aval)
- Fournir au CDNCK le bilan complet de son action

## **Résultats attendus**

Si les 13 Clubs du Département jouent le jeu, on peut espérer qu'une cinquantaine de kilomètres de rivière puisse être nettoyée.

Faire participer les kayakistes, et notamment les plus jeunes à ce type d'action, ne peut que contribuer à leur formation citoyenne.

La médiatisation peut jouer deux rôles principaux :

- Améliorer encore l'image du Canoë kayak vis à vis des partenaires et autres utilisateurs des rivières
- Faire connaître le Canoë Kayak